

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'associent en faveur de la microfinance

(Paris, le 1^{er} avril 2009) --- Les deux partenaires s'engagent sur un programme de formation destiné aux institutions de microfinance des pays de la zone UEMOA (Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest).

L'OIF et la FNCE, au travers de son dispositif Ecureuil Coopération Internationale, s'associent pour assurer la formation des responsables des institutions de microfinance dans les pays d'Afrique de l'Ouest*.

Ecureuil Coopération Internationale met à la disposition de ces institutions l'expérience professionnelle et les qualités humaines des salariés et retraités du Groupe Caisse d'Épargne qui s'engagent bénévolement à remplir des missions de coopération solidaire. Les premières sessions de formation organisées par l'OIF débiteront au Togo, auprès de l'Association professionnelle des instituts de microfinance (APIMT) et au Bénin, auprès du Consortium ALAFIA. Les publics visés par ces formations sont des dirigeants, des responsables du crédit et des responsables financiers.

Le développement accéléré de la microfinance dans les pays du Sud engendre un besoin de professionnalisation des institutions chargées de fournir l'accès aux services financiers (crédit, épargne, transfert de fonds, assurance, etc.) aux populations les plus démunies. En permettant à ces institutions de rendre leurs services plus pérennes, cette coopération entre l'OIF et la FNCE contribue à la lutte contre la pauvreté.

**Les pays de l'UEMOA membres de la Francophonie sont : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.*

A propos de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Fort d'une population de plus de 870 millions et de 200 millions de locuteurs de français de par le monde, l'Organisation internationale de la Francophonie a pour objectif de contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement. Elle apporte aux 70 états et gouvernements qui la composent un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale.

A propos de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE)

La FNCE est l'organe de représentation et d'expression des Caisses d'Épargne. Ses principales missions sont de coordonner les relations entre les Caisses d'Épargne et leurs 3,7 millions de sociétaires, et de représenter leurs intérêts communs, notamment auprès des pouvoirs publics ; de participer à la définition des orientations stratégiques du réseau ; de définir, coordonner et promouvoir les actions de responsabilité sociale des Caisses d'Épargne ; de contribuer à la coopération des Caisses d'Épargne françaises avec des établissements de même nature à l'étranger.

Contacts presse

FNCE

Karine Le Thieis
Chargée de communication
Tél : 01 44 38 50 43
karine.lethieis@fnce.caisse-epargne.fr
www.fnce.caisse-epargne.fr

OIF

Nathalie Heneman
Chargée de relations media
Tél : 01 44 37 32 52
nathalie.heneman@francophonie.org
www.espace-economique.francophonie.org